

La matrice « origines et destinations » au Québec, 1966-1971

Suzanne Messier

Volume 8, Number 1, avril 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600779ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600779ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Messier, S. (1979). La matrice « origines et destinations » au Québec, 1966-1971. *Cahiers québécois de démographie*, 8(1), 41–49. <https://doi.org/10.7202/600779ar>

Article abstract

Dans cet article, l'auteur présente les grandes lignes de son étude portant sur les flux migratoires interrégionaux au Québec entre 1966 et 1971. Au niveau interprovincial elle met tout d'abord en relief l'importance des échanges qu'a vécus le Québec avec l'Ontario. Elle souligne aussi que la combinaison du résultat des mouvements interprovinciaux pour chacune des régions québécoises a fait augmenter le déficit déjà enregistré au niveau interprovincial. Enfin, elle s'attarde à l'étude des échanges effectués entre les diverses régions du Québec, accordant une attention particulière à celle de Montréal, centralisatrice des mouvements migratoires au Québec.

LA MATRICE "ORIGINES ET DESTINATIONS"

AU QUEBEC, 1966-1971

Suzanne Messier *

RESUME

Dans cet article, l'auteur présente les grandes lignes de son étude portant sur les flux migratoires interrégionaux au Québec entre 1966 et 1971. Au niveau interprovincial elle met tout d'abord en relief l'importance des échanges qu'a vécus le Québec avec l'Ontario. Elle souligne aussi que la combinaison du résultat des mouvements interprovinciaux pour chacune des régions québécoises a fait augmenter le déficit déjà enregistré au niveau interprovincial. Enfin, elle s'attarde à l'étude des échanges effectués entre les diverses régions du Québec, accordant une attention particulière à celle de Montréal, centralisatrice des mouvements migratoires au Québec.

Introduction

Le recensement de 1971, grâce à une question sur le lieu de résidence antérieure, cinq ans auparavant, fut la source de nos données. En effet, cette question permet l'observation non seulement du résultat net des mouvements migratoires au Canada et donc au Québec, mais surtout une certaine mesure des arrivées et des sorties et, conséquemment, l'établissement d'une matrice "origines et destinations" pour la migration quinquennale.

* Conseil de la langue Française, gouvernement du Québec.

Ce texte s'inspire de notre mémoire de maîtrise (1). Nous nous limitons principalement à souligner les grandes conclusions tirées de l'étude descriptive des mouvements migratoires qui ont eu lieu à l'intérieur même du Québec. Dans un premier temps toutefois, nous aborderons le phénomène des échanges entre le Québec et le Canada dans le but de dégager l'impact que ceux-ci ont eu sur le bilan migratoire global des différentes régions administratives du Québec.

Limites des données de base

Les données de base de cette étude étaient disponibles sous forme de matrices migratoires de soixante-sept par soixante-sept, correspondant ainsi aux soixante-sept régions économiques du Canada, ayant comme abscisse la région de départ et comme ordonnée la région d'arrivée. De plus, nous avons une colonne réservée aux immigrants internationaux de la période intercensitaire, c'est-à-dire ceux dont la région de résidence en 1966 était hors du Canada.

Comme les données sont issues du recensement canadien, la définition de nos concepts de base fut fortement inspirée de celle adoptée par Statistique Canada. L'unité territoriale est la région administrative telle que définie en 1964 par le Bureau de la Statistique du Québec du ministère de l'Industrie et du Commerce. Au Canada, le Québec était seul à avoir déjà établi ce système de découpage jusqu'à ce que Statistique Canada demande aux autres provinces de partager également leur territoire selon certaines considérations économiques et selon la taille de la population. C'est ainsi que

(1) Messier, Suzanne, Etude régionale des flux migratoires au Québec entre 1966 et 1971. Mémoire de maîtrise, université de Montréal, Département de démographie, Montréal, IX+124 p. 1978

les dix régions administratives québécoises sont équivalentes aux dix régions économiques considérées par Statistique Canada.

Ce découpage implique des limites inhérentes à toute opération semblable. En effet, quelle que soit l'unité territoriale de base choisie, des déplacements sur de très courtes distances, par exemple d'un point proche de la limite d'une région économique à un point immédiatement au-delà de la limite d'une région limitrophe, figureront parmi les migrations, alors que des déplacements sur de plus longues distances, par exemple d'une extrémité à l'autre d'une région, en seront exclus. De plus, étant donné que les régions économiques diffèrent considérablement par leur superficie, par exemple celle de Montréal par rapport à celle du Nouveau-Québec, il va de soi que ce critère spatial d'identification des migrants manque d'uniformité et qu'il est conséquemment impossible de tenir compte de l'effet de superficie sur l'intensité des migrations.

D'autres biais sont implicites à l'utilisation des données du recensement concernant la question de la résidence antérieure, à savoir l'exclusion dans le compte des migrants, des naissances et des décès survenus au cours de la période intercensitaire. En effet, les personnes visées par cette question sont tous les résidents canadiens âgés de cinq ans et plus le 1er juin 1971. Également, en ne tenant pas compte des déplacements multiples et de retour ⁽¹⁾, le recensement sous-estime la réalité: il considère que chaque migrant n'a pu effectuer qu'un seul déplacement et ainsi assimile le migrant à la migration; cette façon de traiter le phénomène migratoire entraîne une évaluation par défaut de l'importance réelle des mouvements, sous-estimation qui est d'autant plus grande lorsqu'on sait que l'intensité des mouvements migratoires varie avec

(1) Nous n'avons pas de données sur la fréquence des déplacements par région économique.

l'âge et que cette lacune peut affecter plus précisément un certain groupe d'âge, les jeunes étant réputés plus mobiles et donc plus sujets à effectuer de multiples déplacements. Or, nous sommes conscientes de ces limites mais nous ne pouvons y remédier. Cette acceptation traduit, dans une certaine mesure, les compromis que l'on doit constamment faire entre ce qui serait l'idéal et ce qui est réalisable.

DESCRIPTION DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

1 - Québec-Canada

Le tableau 1 fournit le bilan migratoire du Québec avec le reste du Canada pour la période quinquennale 1966-1971. A sa lecture, il apparaît que le solde migratoire global est négatif, le volume des départs à destination de l'extérieur dépassant de plus de 76 000 personnes celui des arrivées.

Le Québec a connu un volume migratoire de près de 244 000 échanges avec le reste du Canada; 65% de ces mouvements interprovinciaux se sont faits avec l'Ontario et 44% avec les seules régions économiques d'Ottawa et de Toronto. C'est aussi l'Ontario et en particulier la région de Toronto qui a bénéficié le plus fortement de ce trafic migratoire avec un gain net de près de 55 000 personnes dont 23 000 pour la région de Toronto.

2 - Composantes des bilans migratoires intraprovinciaux et interprovinciaux

Tout d'abord, signalons que lorsque nous étudions les mouvements migratoires intraprovinciaux et interprovinciaux au Québec, la région administrative de Montréal mérite une attention spéciale en raison du volume global des déplacements qui y aboutissent ou qui en proviennent (voir le tableau 2).

BILAN DES ECHANGES MIGRATOIRES INTERPROVINCIAUX DU QUEBEC
1966-1971

Région	Volume	%	Entrées	%	Sorties	%	Solde
Maritimes	36 225	15	16 375	20	19 850	12	- 3 475
Ontario							
Ottawa	56 306	23	22 281	27	34 025	21	-11 744
Toronto	50 650	21	13 797	16	36 853	23	-23 056
Reste de l'Ontario	51 898	21	15 935	19	35 963	23	-20 028
Prairies	24 945	10	10 188	12	14 757	9	- 4 569
Col. Brit. Yukon, T.N.O.	24 223	10	5 419	6	18 804	12	-13 385
Total	244 247	100	83 995	100	160 252	100	-76 257

TABLEAU II

RÔLE DE LA REGION DE MONTREAL DANS LE VOLUME MIGRATOIRE
GLOBAL DU QUEBEC, 1966-1971 (% PAR RAPPORT AU QUEBEC)

Mouvements	Volume	%	Entrées	%	Sorties	%	Solde
Intraprovinciaux	175 114	68,0	112 922	-	62 192	-	50 730
Interprovinciaux	158 387	65,0	52 483	62,0	105 904	66,0	-53 421
Internationaux	-	-	119 935	87,0	-	-	-

Ainsi, au niveau du volume des échanges effectués à l'intérieur du Québec (255 736), la région administrative de Montréal, qui représente en 1971 56% de la population totale, a recruté les deux tiers de ses nouveaux résidents (sur 165 405, sans compter les immigrants internationaux) parmi les migrants du Québec et ce, au détriment des autres régions qui perdent en tout plus de 50 000 personnes.

Quant aux mouvements interprovinciaux du Québec, 65% de ces relations se nouent avec la région de Montréal qui s'accapare 62% des arrivées alors que 66% des départs du Québec proviennent de ses limites. En termes de volume, ces échanges résultent en une perte nette à peu près équivalente au gain qu'a fait cette région avec le reste du Québec. Enfin, elle monopolise les entrées internationales (87%).

Quant aux autres régions québécoises, il est facile de déduire à la lumière de ce qui précède, que leur bilan migratoire global (influence des mouvements intraprovinciaux et interprovinciaux) est déficitaire; la seule région administrative qui fait exception à ce modèle est celle de l'Outaouais, son bilan global totalisant un gain net de 4 269 personnes. En fait, pour toutes les régions québécoises sauf celles de Montréal et de l'Outaouais, le résultat des échanges avec le Canada vient accentuer la direction prise par le bilan des mouvements effectués à l'intérieur du Québec.

3 - Mouvements interrégionaux du Québec

Au niveau des échanges exclusivement interrégionaux du Québec, les grandes conclusions sont que la région de la Gaspésie/Bas-St-Laurent entretient 87% de ses relations avec trois régions: celle de Montréal qui absorbe plus de la moitié des départs, celle de Québec et celle de la Côte-Nord. L'influence de la région de

Montréal est aussi prédominante au Saguenay/Lac St-Jean puisqu'elle absorbe la moitié des départs, suivie de la région de Québec avec 30%.

L'essentiel du léger déficit migratoire de la région des Cantons de l'Est provient du déséquilibre de ses échanges avec la région montréalaise. Quant à la situation migratoire de la région de Trois-Rivières, elle est presque identique à celle des Cantons de l'Est: en effet, l'emprise de la région de Montréal rappelle celle observée dans les Cantons de l'Est: 52% des entrées et 62% des départs. Dans l'Outaouais, la prédominance de la métropole est encore plus prononcée: elle reçoit 73% des départs et fournit 56% des arrivées, ce qui entraîne cependant un léger déficit de 500 personnes.

L'intensité des échanges entre la région administrative de Montréal et celle du Nord-Ouest est un peu moins forte que celle enregistrée avec les régions des Cantons de l'Est, de Trois-Rivières et de l'Outaouais, soit 52% du volume migratoire. Enfin, la Côte-Nord a enregistré des gains notables dans ses échanges avec les régions de la Gaspésie/Bas St-Laurent, du Saguenay/Lac St-Jean et du Nouveau-Québec qui compensent le déficit contracté avec la région administrative de Montréal. Le Nouveau-Québec est la seule région qui n'a pas subi l'emprise de la région montréalaise (29% du volume migratoire) et qui a vu globalement les arrivées en provenance des autres régions québécoises compensées ses départs.

Enfin, nous devons souligner la particularité des mouvements migratoires interrégionaux qu'a connus la région de Québec au cours du lustre 1966-1971 (voir le tableau 3). Le déficit migratoire intraprovincial de cette région provient en très grande partie de la dissymétrie de ses échanges avec la région de Montréal, à laquelle elle fournit près des deux tiers de ses départs et dont les ressortissants ne correspondent qu'à 42% de ses arrivées.

TABLEAU III

BILAN MIGRATOIRE INTERREGIONAL DE LA REGION DE QUEBEC, 1966-1971

Région	Volume	%	Entrées	%	Sorties	%	Solde
Montréal	55 287	53,0	20 925	42,0	34 362	64,0	-13 437
Saguenay/Lac St-Jean	10 023	9,0	7 213	14,0	2 810	5,0	4 403
T.-R., C.-N., N.-O. Gasp./Bas St-Laurent	29 859	29,0	18 136	36,0	11 723	22,0	6 413
Cantons de l'Est Outaouais, N.-Q.	8 988	9,0	4 300	8,0	4 688	9,0	- 388
Total	104 157	100,0	50 574	100,0	53 583	100,0	- 3 009

La particularité essentielle du réseau migratoire de cette région tient au fait qu'elle bénéficie d'un gain migratoire en provenance des cinq régions de la Gaspésie/Bas Saint-Laurent, du Saguenay/Lac Saint-Jean, de Trois-Rivières, du Nord-Ouest et de la Côte-Nord; de ces régions, elle reçoit plus de 25 000 migrants et elle ne leur fournit que 14 500 habitants, bénéficiant ainsi d'un apport migratoire net de plus de 10 000 personnes, dont 40% proviennent du déséquilibre des échanges au détriment de la région du Saguenay/Lac Saint-Jean. Enfin, cette remarque est intéressante dans la mesure où elle illustre peut-être d'une certaine manière, la fonction de zone-relais de la région de Québec entre les régions périphériques et celle de Montréal.

Conclusion

La description des mouvements migratoires du Québec au cours de la période 1966-1971 a clairement démontré une prédominance des échanges externes du Québec avec l'Ontario, plus spécialement avec

les régions d'Ottawa et de Toronto, desquelles résulte un déficit net correspondant à près de la moitié du bilan interprovincial québécois.

Au niveau régional, toutes les régions québécoises ne sont dépeuplées, sauf l'Outaouais, au profit du reste du Canada. Mais, cette tendance des Québécois à quitter leur région d'origine a été plus prononcée à l'intérieur du territoire, le bilan de leurs échanges externes ne venant qu'accentuer le déficit déjà enregistré au niveau interne.

La grande bénéficiaire de ces mouvements intraprovinciaux a été la région de Montréal, même si celle de Québec a aspiré d'une certaine façon les ressortissants de ses régions limitrophes. Montréal apparaît donc comme le centre d'aboutissement de la majorité des déplacements intraprovinciaux de même que la rampe de lancement des départs vers l'extérieur du Québec.

Etant très révélatrice des comportements migratoires des Québécois, notre étude est néanmoins ponctuelle, descriptive d'une situation très limitée dans le temps ne couvrant que la période 1966-1971. Pour éviter que nos résultats ne soient déjà caducs, il serait intéressant de poursuivre cette recherche sur le lustre 1971-1976. Nous pourrions ainsi voir si les Québécois ont modifié le tableau des trajectoires migratoires adoptées au cours de la période précédente. De plus, si nos données étaient ventilées selon certaines caractéristiques socio-économiques, cela enrichirait d'autant plus les conclusions de cette étude.